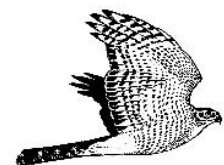


Projet associatif de protection de la nature



LO PARVI – BILAN 2014



LO PARVI

**Lo Parvi s'est fixé 10 objectifs de protection de la nature,
hiérarchisés de A à J par ordre d'importance :**

- A) Agir pour la conservation des espèces patrimoniales.
- B) Augmenter la surface des espaces naturels protégés dans l'Isle Crémieu et contribuer à leur gestion.
- C) Participer à la protection et à la gestion de l'eau et des zones humides.
- D) Limiter l'impact des carrières sur le patrimoine naturel et développer les réaménagements écologiques.
- E) Lutter contre la fragmentation des paysages par les infrastructures linéaires et l'étalement urbain.
- F) Maintenir une veille contre les pollutions des écosystèmes.
- G) Promouvoir une gestion forestière favorable à la biodiversité.
- H) Favoriser une gestion raisonnée des jardins et espaces verts.
- I) Participer au développement d'une agriculture respectueuse de la protection des sols et de la biodiversité.
- J) Inciter aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables respectueuses des milieux naturels.

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi

Enjeux de protection de la nature.	Objectifs à long terme souhaités par Lo Parvi.	Actions à réaliser durant la période 2013-2017 pour contribuer à atteindre les objectifs souhaités par Lo Parvi.	Indicateurs de résultats pour évaluer les actions.	Existant au 31/12/2012	Actions réalisées en 2013	Actions réalisées en 2014	Actions à réaliser en 2015
Biodiversité remarquable.	A) Agir pour la conservation des espèces patrimoniales.	A1) Evaluer le statut de rareté des espèces patrimoniales de l'Isle Crémieu.	Listes réalisées.	Liste espèces végétales patrimoniales existantes (catalogue Lo Parvi + atlas Gentiana) Papillon de jour liste Flavia Liste batraciens Isle Crémieu Catalogue des oiseaux de l'Isle Crémieu	Transmission des données oiseaux à la LPO pour l'atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes. Transmission des données chiroptères à la LPO pour l'atlas des chauves-souris de Rhône-Alpes Liste reptiles Isle Crémieu (plaquette Lo Parvi) Inventaire des mousses de la RNR des étangs de Mépieu par Gentiana	Transmission des données reptiles et amphibiens à la LPO pour l'atlas herpétologique de Rhône-Alpes. Inventaire des coléoptères saproxyliques, des chiroptères et des lépidoptères de la Laurentière (plusieurs espèces patrimoniales recensées). Bilan malacologique sur 3 sites de l'Isle Crémieu (Lemps, Bas, Marsa) permettant de préciser la répartition de 3 espèces très rares. Inventaire lépidoptères RNR Mépieu permettant la découverte de plusieurs espèces patrimoniales.	Transmission des données botaniques au pôle régional flore/habitats après validation Lo Parvi. Etablir la liste de référence des espèces de l'Isle Crémieu et leur statut de rareté en Isle Crémieu afin de les importer dans Serena.
		A2) Participer aux actions du réseau de conservation de la flore Alp'Ain.	Renforcement des effectifs des plantes patrimoniales prioritaires (ibéris de Timeroy, orcanette des sables, ache rampante).	Action Onosma Convention site à Iberis Récupérer plantules Apium repens pour culture en jardin au CBNA	Poursuite des suivis et semis d'Onosma à St Romain de Jalionas avec le CBNA Obtenu la mise en place de l'ibéris de Crémieu avec notice de gestion et chantier Participation au groupe de travail protection du pôle flore/habitats (Lo Parvi représentant pour groupe	Poursuite du suivi Onosma St Romain/Verna Gestion site à Iberis à Crémieu	Poursuivre suivi Onosma St Romain/Verna . Projet semis Onosma à St Sorlin de Morestel et Vignieu Poursuivre gestion site à Iberis à Crémieu Faire un suivi Caldesia parnassifolia et Apium repens à Ruy-Montceau. Plantation Apium

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi

Enjeux de protection de la nature.	Objectifs à long terme souhaités par Lo Parvi.	Actions à réaliser durant la période 2013-2017 pour contribuer à atteindre les objectifs souhaités par Lo Parvi.	Indicateurs de résultats pour évaluer les actions.	Existant au 31/12/2012	Actions réalisées en 2013	Actions réalisées en 2014	Actions à réaliser en 2015
					des réserves naturelles de Rhône-Alpes).		repens sur un site de l'Isle Crémieu ?
		A3) Intégrer la conservation de la métapopulation de rainette verte de l'Isle Crémieu dans les outils de gestion (Espaces Naturels Sensibles (ENS), réserves naturelles, Natura 2000, réaménagements de carrières, mesures compensatoires, etc.).	Maintien voire augmentation des populations de rainettes.	Inventaires rainettes disponibles Création de mares sur plusieurs ENS	Préconisations pour des réaménagements de carrières à Courtenay, Passins et St Romain de Jalionas. Réalizations de mares dans anciennes carrières (Courtenay) avec succès, colonisation rainettes de l'ENS de la Besseye, suivis des populations sur RNR Mépieu et plusieurs ENS	Une partie des réaménagements réalisée sur carrières à Courtenay. Préconisations pour des réaménagements de carrières à Arandon, Courtenay, St Victor de Morestel. Préconisations pour mesures compensatoires ZH à Parmillieu. Suivis des populations sur RNR Mépieu et plusieurs ENS.	Poursuivre créations et gestion sites favorables.
		A4) Communiquer sur les espèces emblématiques (rainette, cistude, castor, flore, etc.).	Créer et diffuser des supports de communication.	Plaquettes des ENS (Lemps, Saugey, communaux de Trept, la Balme les Grottes, etc.)	Plaquette reptiles Diffusion plaquette batraciens (demandée dans toute la France)	Diffusion des plaquettes. Réédition de la plaquette batraciens. Communication sur le castor sur ENS étangs de Passins (film et poésie !)	Poursuivre diffusion de plaquettes, réaliser une communication sur le castor avec d'autres APN (Frapna, LPO) ? Correction et réédition de la plaquette papillons.
		A5) Poursuivre les actions de conservation de la cistude à travers le Plan National d'Action et dans les outils de gestion (ENS, réserves, Natura 2000, réaménagements de carrières, mesures compensatoires, etc.).	Maintien voire augmentation des populations de cistudes.	Etude de répartition dans l'Isle Crémieu. Etude des populations sur Lemps, les étangs de la Serre, RNR de Mépieu, étangs de Passins, étang de Gôle, étang de Marsa, études comportementales, etc.	Etude de la population de l'étang de Bas (Siccieu-St Julien et Carisieu) Participation aux journées techniques cistude et réunions du Plan National et du Plan régional d'actions. Récupération de tortues exotiques. Préconisations pour des	Etude de la population du marais de Serrières de Briord. Participation à la formation à la capture dans le cadre du PNA cistude. Mise en place de solariums aux étangs de Passins et à l'étang de Gôle.	Etude sur de nouveaux sites dans l'Isle Crémieu et aide à la prospection en Rhône-Alpes. Journées techniques cistude à Strasbourg ? Obtention d'un arrêté préfectoral de tir des tortues de Floride.

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi

Enjeux de protection de la nature.	Objectifs à long terme souhaités par Lo Parvi.	Actions à réaliser durant la période 2013-2017 pour contribuer à atteindre les objectifs souhaités par Lo Parvi.	Indicateurs de résultats pour évaluer les actions.	Existant au 31/12/2012	Actions réalisées en 2013	Actions réalisées en 2014	Actions à réaliser en 2015
					réaménagements de carrières à Courtenay.	Participations aux réunions du réseau Cistude (PNA et PRA). Présentation du bilan de l'étang de Lemps au séminaire de la commission scientifique de RNF. Préconisations pour des réaménagements de carrières à Arandon	
		A6) Participer à la conservation des populations d'écrevisses à pieds blancs.	Maintien voire augmentation de la population d'écrevisses à pieds blancs.	Inventaire des affluents du haut Rhône avec présence des écrevisses.	Prospections et découvertes de populations sur les affluents du Catelan. Mise en place de l'ENS de St Sorlin de Morestel (ruisseau à écrevisses). Etude de la population de l'ENS du marais de Peysse (Morestel) Partenariat avec fédération de pêche de l'Isère.	Prospections et découvertes de populations sur les affluents du Catelan. Participation à la notice de gestion de l'ENS de St Sorlin et de l'ENS de la Chapelle de la Tour (extension aux ruisseaux hébergeant l'écrevisse à pieds blancs).	Etude de la population de l'ENS de Peysse à Morestel.
		A7) Participer à la conservation des colonies de chauves-souris dans l'habitat humain.	30 colonies connues et protégées par les propriétaires des bâtiments.	Inventaire des colonies autour de la RNR des étangs de Mépieu. Quelques colonies connues suite à SOS chauves-souris.	Vérification de la présence des colonies autour de la RNR des étangs de Mépieu. Découverte de quelques nouvelles colonies. Travail sur la charte Natura 2000 pour intégrer la protection des colonies de chiroptères dans les bâtiments.	Vérification de la présence des colonies autour de la RNR des étangs de Mépieu. Réalisations de nichoirs à chiroptères dans ancien bâtiment Vicat à proximité de la RNR de Mépieu. Suite à capture et télédétection : un gîte de Noctule de Leisler dans un hangar au nord de la Laurentière : propriétaire rencontré	Trouver de nouvelles colonies. Faire signer la charte ou une convention à des propriétaires pour pérenniser la protection des colonies. Installer des nichoirs à chauves-souris.

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi

Enjeux de protection de la nature.	Objectifs à long terme souhaités par Lo Parvi.	Actions à réaliser durant la période 2013-2017 pour contribuer à atteindre les objectifs souhaités par Lo Parvi.	Indicateurs de résultats pour évaluer les actions.	Existant au 31/12/2012	Actions réalisées en 2013	Actions réalisées en 2014	Actions à réaliser en 2015
						par Robin Letscher.	
		A8) Veiller au relais des animaux sauvages blessés vers le(s) centre(s) de soins.	3 personnes relais dans le Nord-Isère.	Bonnes relations avec le centre de soins de Rochasson qui a fermé ses portes.	Relations créées avec le nouveau centre de soins « le Tichodrome ». Relayé plusieurs animaux (moins d'une dizaine).	Relayé plusieurs animaux auprès du centre de soins « le Tichodrome ».	Faire connaître le centre de soins auprès des adhérents, des vétérinaires et trouver des personnes relais pour le centre de sauvegarde.
-Protection des milieux les plus remarquables de l'Isle Crémieu, -mise en place d'un réseau d'espace protégés et gérés.	B) Augmenter la surface des espaces naturels protégés dans l'Isle Crémieu et contribuer à leur gestion.	B9) Obtenir la création de la réserve naturelle du Haut Rhône.	Réserve réalisée et gérée, Lo Parvi membre du comité consultatif.	Gros travail de Lo Parvi auprès des élus et de l'administration pour faire aboutir cette réserve. Réalisation du dossier scientifique pour examen par le CNPN et l'enquête publique.	Décret de la réserve signée le 8 décembre 2013	Le comité consultatif a été créé par arrêté préfectoral et s'est réuni en décembre 2014. Lo Parvi en est membre. Lo Parvi s'est rapproché du Syndicat du Haut Rhône (SHR) pour l'aider à candidater à la gestion de la RN.	Créer le comité scientifique, nommer un gestionnaire, prendre l'arrêté du périmètre de protection. Participer à la réalisation du plan de gestion et au comité consultatif.
		B10) Obtenir la création d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) sur les tourbières de l'Isle Crémieu.	20 tourbières protégées réglementairement.	1 APPB sur Charamel. 2 tourbières dans la RNR des étangs de Mépieu.	Néant, l'Etat se concentre sur les tourbières de montagnes (Grandes Rousses, Belledonne).	Néant, l'Etat se concentre sur les tourbières de montagnes (Grandes Rousses terminé, Belledonne en cours).	APPB sur les tourbières de l'Isle Crémieu.
		B11) Compléter le réseau d'Espaces Naturels Sensibles (ENS) locaux et petits sites (notamment sur les pelouses sableuses et mares).	40 ENS labellisés.	35 ENS labellisés	ENS petit site du ruisseau du Valencey créé à St Sorlin de Morestel Labellisation ENS petit site « dune sableuse des Mémoires » à Vignieu Labellisation d'un ENS à Succieu. L'ENS local de Peysse (Morestel/Passins)	ENS du marais de la Tour du Pin labellisé. Plusieurs préparations d'ENS devant déboucher en 2015.	Labellisation de l'ENS de l'étang de Suzel à Vignieu et de l'ENS de la tourbière du vert à Annoisin-Chatelans. Etude labellisation site à Corbelin. Agrandissement ENS Sermérieu.

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi

Enjeux de protection de la nature.	Objectifs à long terme souhaités par Lo Parvi.	Actions à réaliser durant la période 2013-2017 pour contribuer à atteindre les objectifs souhaités par Lo Parvi.	Indicateurs de résultats pour évaluer les actions.	Existant au 31/12/2012	Actions réalisées en 2013	Actions réalisées en 2014	Actions à réaliser en 2015
					a été rattaché à l'ENS départemental du Lac de Save. Action de protection et valorisation de 12 pelouses sableuses avec les communautés de communes de l'Isle Crémieu et du pays des couleurs.		Projet ENS St Chef-Vignieu à terme.
		B12) Mettre en place un ENS sur les paléo-méandres du Bouchage/Les Avenières afin de compléter la protection des milieux alluviaux du Rhône.	ENS des paléo-méandres obtenu et géré.		Néant	Travail réalisé avec le SHR sur la gestion de parcelles (ACCA + commune du Bouchage et des Avenières) situées dans les paléoméandres de l'Huert	Travailler avec le SHR pour mise en place ENS paléo-méandres
		B13) Contribuer avec le Conseil Général à l'animation des sites ENS locaux auprès des collectivités locales (mise en œuvre des actions, partenariat, foncier, etc.).	25 ENS actifs.	17 ENS actifs	ENS associatif Bonbouillon à Crémieu (site à Iberis) créé et notice rédigée Notice ENS petit site de la carrière des Lemps de Dizimieu en cours de rédaction. Notice en cours de rédaction sur site du ruisseau du Valencey (St Sorlin de Morestel).	Notices de gestion de la carrière de Lemps et de St Sorlin réalisées. Participation à la réalisation du plan de gestion de l'ENS des fontaines à la Chapelle de la Tour. , du marais de la Besseye (St Romain-Villemoirieu), de la tourbière de Tignieu-Jameyzieu. Participation au comité de pilotage des différents ENS actifs et suivi de plusieurs actions.	Contribuer à la réalisation de la notice pelouse sableuse de Vignieu, plan de gestion ENS Charamel à Frontonas/Panossas. Réactualisation plan de gestion des communaux de Trept. Réalisation plan de gestion Lac de Save-Peyssse-Laurentière-étangs de Passins.
		B14) Obtenir la création d'une réserve biologique forestière sur la forêt	Réserve biologique forestière créée et gérée par l'ONF.		Néant	Contact pris avec l'ONF. Projet abandonné car	Néant.

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi

Enjeux de protection de la nature.	Objectifs à long terme souhaités par Lo Parvi.	Actions à réaliser durant la période 2013-2017 pour contribuer à atteindre les objectifs souhaités par Lo Parvi.	Indicateurs de résultats pour évaluer les actions.	Existant au 31/12/2012	Actions réalisées en 2013	Actions réalisées en 2014	Actions à réaliser en 2015
		domaniale de Moréans (St Marcel Bel Accueil).				surface trop faible pour que l'ONF puisse porter une réserve biologique forestière. Le plan d'aménagement de la forêt de Moréans a été revu pour intégrer plus d'actions pour la biodiversité (ilot de senescence, ilot de vieillissement).	
		B15) Accompagner la mise en place de l'ENS départemental de la Rama-Billonay (site labellisé mais maîtrise foncière insuffisante).	Site actif.		Néant	Néant	Mettre en place une animation foncière et revoir les élus locaux sur ce projet.
		B16) Gérer et étendre l'ENS départemental du lac de Save sur Morestel et St Victor de Morestel.	Surface de l'ENS augmentée de 50 ha.	Etangs de Passins	Acquisition du domaine de la Laurentière (52 ha). Acquisition du domaine du lac de Save (40 ha) en cours. Changement de statut du marais de Peysse (passé d'ENS local à intégration dans l'ENS départemental lac de Save)	Acquisition du lac de Save réalisée. Plusieurs conventions et acquisitions prévues dans le cadre de l'extension du site. Un salarié installé sur place dans bâtiment ainsi que deux stagiaires. Gestion effective, état initial en cours (faune, flore, milieux, hydrogéologie). étude de l'état écologique de la forêt Laurentière par commission forêt.	Poursuivre la maîtrise foncière. Finaliser les études. Réaliser le plan de gestion global.
		B17) Gérer et étendre l'ENS départemental de l'étang de Lemps sur St Baudille de la Tour et Optevoz, Courtenay.	Surface de l'ENS augmentée de 5 ha.		Convention signée par le CGI avec propriétaire sur Courtenay (1.7 ha de marais).	Gestion effectuée suivant programme du plan de gestion. Nouveaux référents Lo Parvi sur le site	Continuer la gestion et la veille foncière, acquisition prévue en 2015 par le CGI sur Optevoz 2.7 ha de

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi

Enjeux de protection de la nature.	Objectifs à long terme souhaités par Lo Parvi.	Actions à réaliser durant la période 2013-2017 pour contribuer à atteindre les objectifs souhaités par Lo Parvi.	Indicateurs de résultats pour évaluer les actions.	Existant au 31/12/2012	Actions réalisées en 2013	Actions réalisées en 2014	Actions à réaliser en 2015
						Christelle Platel et Alain Ferrié.	pelouses sèches)
		B18) Participer au développement de l'agriculture à Haute Valeur Naturelle (maintien des haies, des bandes enherbées, des talus, des prairies, des arbres isolés, respectueuse des sols, moins gourmande en eau, etc.) à l'intérieur des sites gérés par Lo Parvi.	100% de la surface agricole en Haute Valeur Naturelle (HVN) à l'intérieur des sites gérés par Lo Parvi.	Réalisé sur l'étang de Lemps. Réalisé sur RNR des étangs de Mépieu. Réalisé sur les communaux de Trept	Poursuite sur l'étang de Lemps avec agriculteur bio et local. Poursuite sur la RNR des étangs de Mépieu avec agriculteurs locaux. Idem sur les communaux de Trept. Convention signée pour ENS étangs de Passins.	Poursuite sur l'étang de Lemps avec agriculteur bio et local. Poursuite sur la RNR des étangs de Mépieu avec agriculteurs locaux. Mise en place pâturage avec agriculteur local sur ENS étangs de Passins et sur lac de Save. Poursuite sur l'ENS des communaux de Trept.	Poursuivre sur les sites existants, étendre sur Laurentière.
		B19) Etendre le site Natura 2000 de l'Isle Crémieu sur de nouvelles communes périphériques et prendre en compte l'étude sur les forêts.	5 nouvelles communes (possible notamment sur le Bouchage, Sermérieu, Vézeronce-Curtin, Vignieu, St Marcel Bel Accueil, Montcarra, Chozeau), 15000 ha au total en Natura 2000.	13 600 ha actuellement	Sensibilisation de certaines communes	Sensibilisation de certaines communes à travers le projet agro-environnemental.	Continuer la sensibilisation.
		B20) Gérer et étendre la Réserve Naturelle Régionale (RNR) des étangs de Mépieu.	Passage de 161 à 180 ha.	161 ha	Première année du 3eme plan de gestion réalisée. Pas d'extensions.	Deuxième année du 3eme plan de gestion réalisée. Pas d'extensions. Contacts pris avec des propriétaires.	Extension à mettre en place en fonction des opportunités foncières.

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi

Enjeux de protection de la nature.	Objectifs à long terme souhaités par Lo Parvi.	Actions à réaliser durant la période 2013-2017 pour contribuer à atteindre les objectifs souhaités par Lo Parvi.	Indicateurs de résultats pour évaluer les actions.	Existant au 31/12/2012	Actions réalisées en 2013	Actions réalisées en 2014	Actions à réaliser en 2015
		B21) Participer aux réseaux de gestionnaires (Réserves Naturelles de France, pôles régional et départemental, réseaux des acteurs pour la biodiversité du fleuve Rhône...).	Nombre de réunions.	Membre de RNF Membre du réseau des acteurs pour la biodiversité du fleuve Rhône.	Participation au congrès et AG de RNF + commission scientifique (6 jours) Participation à la création/animation des groupes régionaux de RNF ; commission police de la nature, gestion et scientifique (3 jours) Participation au réseau des acteurs pour la biodiversité du fleuve Rhône (1 journée). Participation à la mise en place du pôle régional gestion piloté par le CREN. Participation à la commission technique et scientifique d'examen des plans de gestion des ENS du département de l'Isère.	Participation au congrès et AG de RNF + commission scientifique (8 jours) Participation aux groupes régionaux de RNF ; commission police de la nature, gestion et scientifique (3 jours) Participation à la mise en place du pôle régional gestion piloté par le CREN. Participation à la commission technique et scientifique d'examen des plans de gestion des ENS du département de l'Isère.	Continuer implication dans les différents réseaux.
		B22) Participer à la modernisation des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF).	Nombre et surface des ZNIEFF.	201 ZNIEFF de type 1 sur une surface de 11863 hectares	Réculte des données naturalistes dans la base de données de Lo Parvi.	Réculte des données naturalistes dans la base de données de Lo Parvi.	Continuer à collecter les données pour transmission future au Ministère de l'Ecologie.
- Qualité de l'eau, - ressource en eau (quantité), -fonctionnalité, - biodiversité.	C) Participer à la protection et à la gestion de l'eau et des zones humides.	C23) Participer à la mise en place d'un contrat de rivière sur les affluents du haut Rhône (qualité des cours d'eau, maintien des ripisylves, amélioration de l'écomorphologie, lutte contre les espèces introduites envahissantes...).	Contrat de rivière signé et engagé.	Etude affluents du haut Rhône	Accompagnement des communautés de communes de l'Isle Crémieu et du Pays des Couleurs pour prise de compétence « cours d'eau ».	Prise de compétences des communautés de communes réalisée. Travail partenarial avec CCPC-syndicat des marais de Morestel, syndicat des marais de Bourgoin et SHR pour gestion des cours d'eau et fossés. Mise en place d'une action de gestion des embâcles sous les	Poursuivre l'accompagnement des communautés de communes pour mise en place du contrat de rivière.

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi

Enjeux de protection de la nature.	Objectifs à long terme souhaités par Lo Parvi.	Actions à réaliser durant la période 2013-2017 pour contribuer à atteindre les objectifs souhaités par Lo Parvi.	Indicateurs de résultats pour évaluer les actions.	Existant au 31/12/2012	Actions réalisées en 2013	Actions réalisées en 2014	Actions à réaliser en 2015
						ouvrages routiers avec la CCPC et l'ONF (chantiers Prodepare).	
		C24) Réaliser le diagnostic écologique des affluents du Catelan.	Diagnostic réalisé sur l'ensemble des ruisseaux affluents du Catelan afin d'être intégré au nouveau contrat de rivière « Bourbre ».	109 km prospectés : Le ruisseau de l'Abîme Le ruisseau de Verne-Serrières Les ruisseaux de Moulinoux et du Pré du Lac Le ruisseau du Truffet Le ruisseau de Cellin Le ruisseau du lac de Moras Le ruisseau du Ver Le ruisseau du Culet	100 km prospectés sur 5 affluents : - Le ruisseau de Loudon - Le ruisseau de Moras/Charbonnière - Le ruisseau de la Ribaudière - Le ruisseau de Jailleux-Bourcieu - Le ruisseau de Saint Savin et ses affluents (2 tiers du linéaire)	Prospection terminée, 60 km sur 4 affluents: - Le ruisseau de l'Enfer - Le ruisseau de Chaligneu - Le ruisseau de Saint Marcel-Bel-Accueil - Le ruisseau de Saint Savin et ses affluents (le tiers restant)	Rédiger le bilan de l'étude et le diffuser aux différents partenaires
		C25) Participer à la mise en place de plans de gestion de zones humides dans le cadre du contrat de rivière Bourbre.	-Plan de gestion du marais du Culet et du marais d'Olouise sur Sermérieu mis en œuvre, -Plan de gestion du marais de Salagnon adopté.		Plan de gestion du Culet réalisé	L'inventaire de terrain du marais d'Olouise (faune, flore Habitats) a été réalisé. Déremblaiement d'une partie du marais par syndicat des eaux Dolomieu-Montcarra.	Mise en forme des données de l'inventaire du marais d'Olouise pour l'intégrer au plan de gestion réalisé par le SMABB. Acquisition d'une partie du marais par syndicat des eaux Dolomieu-Montcarra.
		C26) Veiller au côté de la Communauté de Communes des Vallons de la Tour au maintien fonctionnel et biologique de la zone humide des marais de la Tour.	Plan de gestion mis en œuvre complètement.	Réalisation de mares dans le cadre des mesures compensatoires MAET zone humide : 6 contrats signés sur 45 ha	Accompagner la communauté de communes pour le suivi écologique des mares réalisées. <i>Accompagnement d'autres</i>	Labellisation du site en ENS. Prospection de terrain réalisé pour assurer le suivi des mesures compensatoires.	Lancer le plan de gestion de l'ENS du marais de la Tour.

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi

Enjeux de protection de la nature.	Objectifs à long terme souhaités par Lo Parvi.	Actions à réaliser durant la période 2013-2017 pour contribuer à atteindre les objectifs souhaités par Lo Parvi.	Indicateurs de résultats pour évaluer les actions.	Existant au 31/12/2012	Actions réalisées en 2013	Actions réalisées en 2014	Actions à réaliser en 2015
					<p><i>collectivités pour l'évitement, la réduction et la compensation de projets sur les zones humides (Communauté de communes du Pays des couleurs, Syndicat des eaux Dolomieu-Montcarra, Syndicat des eaux du plateau de Crémieu, etc.). Intégration des données de l'inventaire forestier dans l'inventaire départemental zones humides (extension de la surface en zone humide).</i></p>	<p>Travail avec la CCPC pour la mesure compensatoire ZH de la ViaRhona, site trouvé sur Bouvesse-Quirieu.</p> <p>Travail avec la CC des vallons du Guiers pour mesures compensatoires ZH d'Aoste (déviation + ZAC). Sites trouvés partiellement sur Aoste, d'autres en attente de validation par l'Etat.</p> <p>Mesure compensatoire du syndicat des eaux Dolomieu Montcarra réalisé sur Sermérieu (dé-remblayage zone humide).</p> <p>Aide de la CCBD à répondre à l'appel d'offre sur la préservation des zones humides (site Vignieu-Saint Chef).</p> <p>Aide du syndicat des eaux du plateau de Crémieu pour réalisation mesure compensatoire zone humide à Parmillieu.</p>	<p>Veiller à la mise en place des mesures compensatoires ZH de Bouvesse-Quirieu.</p> <p>Veiller à la mise en place des mesures compensatoires ZH d'Aoste.</p> <p>Poursuivre aide de la CCBD pour préservation zone humide St chef-Vignieu.</p> <p>Veiller à la mise en place des mesures compensatoires ZH sur Parmillieu.</p>

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi

Enjeux de protection de la nature.	Objectifs à long terme souhaités par Lo Parvi.	Actions à réaliser durant la période 2013-2017 pour contribuer à atteindre les objectifs souhaités par Lo Parvi.	Indicateurs de résultats pour évaluer les actions.	Existant au 31/12/2012	Actions réalisées en 2013	Actions réalisées en 2014	Actions à réaliser en 2015
		C27) Participer à la protection et à la gestion des Captages d'Alimentation en Eau Potable (AEP) avec les communes, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), les agriculteurs (notamment captages de Siccieu, Bouvesse-Quirieu, Sermérieu, Optevoz, Courtenay, etc.).	Amélioration de la qualité de l'eau et augmentation de la surface des prairies.	2 opérations de Mesures agri-environnementales Territorialisées (MAET) sur Bouvesse-Quirieu et Sermérieu. Environ 30 captages sur une vingtaine de communes.	Suivi des réunions de bilan annuel sur Sermérieu et Bouvesse-Quirieu. Participation à la réunion annuelle sur la limitation de l'emploi des engrais et pesticides piloté par la Chambre d'Agriculture (opération Terre et Eau).	Suivi des réunions de bilan annuel sur Sermérieu et Bouvesse-Quirieu. Participation à la réunion annuelle sur la limitation de l'emploi des engrais et pesticides piloté par la Chambre d'Agriculture (opération Terre et Eau). Participation à l'élaboration du Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) de l'Isle Crémieu (intégrant les captages eau potable, zones humides, ENS, corridors biologiques et Natura 2000) porté par la CCIC.	Participer à la mise en place du PAEC
-Eau, -biodiversité, -transports, -corridors biologiques, -bruit, -poussières, -sols.	D) Limiter l'impact des carrières sur le patrimoine naturel et développer les réaménagements écologiques.	D28) Participer aux côtés de la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA) à la prise en compte de l'environnement lors de la mise en place du schéma régional des carrières.	Schéma régional de niveau au moins équivalent sur les normes environnementales au schéma 38 existant.	Schéma départemental isérois	Participation à une réunion régionale organisée par la Frapna pour contribution au schéma régional.	La Frapna a été relancée en vain.	Relancer la Frapna
		D29) Participer à la Commission Départementale Nature Paysages et Sites (CDNPS) groupe carrières pour étudier tous les	Présence et rôle effectif à la commission.	1 titulaire et 1 suppléant	Participation aux réunions de la commission départementale des carrières.	Participation aux réunions de la commission départementale des carrières.	poursuivre

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi

Enjeux de protection de la nature.	Objectifs à long terme souhaités par Lo Parvi.	Actions à réaliser durant la période 2013-2017 pour contribuer à atteindre les objectifs souhaités par Lo Parvi.	Indicateurs de résultats pour évaluer les actions.	Existant au 31/12/2012	Actions réalisées en 2013	Actions réalisées en 2014	Actions à réaliser en 2015
		projets sur notre territoire.					
		D30) Participation aux comités de suivi des carrières de l'Isle Crémieu.	1/3 des carrières suivies.	38 carrières autorisées	Participation au suivi des carrières de : St Romain de Jalionas, Porcieu-Amblagnieu, Courtenay, Bouvesse-Quirieu, Creys-Mépieu	Participation au suivi des carrières de : St Romain de Jalionas, Porcieu-Amblagnieu, Courtenay, Bouvesse-Quirieu, Creys-Mépieu	Poursuivre
		D31) Travailler avec les pétitionnaires pour limiter l'impact des carrières sur le patrimoine naturel et favoriser les réaménagements écologiques.	Ne pas découvrir un projet en enquête publique non étudié par Lo Parvi au préalable. 70 % de réaménagements écologiques.		Travail avec société Perrin pour projet carrière de Passins, travail avec société Favier pour projet de carrière de Courtenay et extension carrière Arandon. Travail avec société CEM pour extension carrière Annoisin-Chatelans et extension carrière Saint Savin. Réaménagements écologiques programmés pour carrière du Peillard à St Romain de Jalionas, carrière Morel à Vertrieu et marais de Boulieu à Courtenay.	Travail avec la société Perrin pour projet carrière de Passins et Arandon, travail avec société Favier pour carrière de Courtenay et extension carrière Arandon. Travail avec société CEM pour extension carrière Annoisin-Chatelans et extension carrière Trept. Travail avec la société Val pour extension carrière St Victor de Morestel. Réaménagements écologiques en cours sur carrière du Peillard à St Romain de Jalionas, carrière Morel à Vertrieu, carrière Favier à Courtenay, carrière Vicat à Creys et marais de Boulieu à Courtenay.	Poursuivre
		D32) Lutter contre les	Fermeture des		Intervention sur trois	Carrières illégales à	Poursuivre veille

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi

Enjeux de protection de la nature.	Objectifs à long terme souhaités par Lo Parvi.	Actions à réaliser durant la période 2013-2017 pour contribuer à atteindre les objectifs souhaités par Lo Parvi.	Indicateurs de résultats pour évaluer les actions.	Existant au 31/12/2012	Actions réalisées en 2013	Actions réalisées en 2014	Actions à réaliser en 2015
		carrières illégales.	carrières illégales.		carrières illégales : Aoste, Boulieu (Courtenay) et Porcieu-Amblagnieu.	Porcieu-Amblagnieu, Bouvesse-Quirieu et Arandon stoppées immédiatement. RV pris avec le carrier, signalement à la DREAL.	écologique
-Continuité écologique, -biodiversité.	E) Lutter contre la fragmentation des paysages par les infrastructures linéaires et l'étalement urbain.	E33) Lutter contre le projet de barreau autoroutier A48 Ambérieu-Coiranne jusqu'à son abandon total et définitif.	Abandon définitif du projet.	Projet d'Intérêt Général	Projet d'Intérêt Général abandonné. Fuseau retiré du SCOT Nord Isère et des PLU en cours de révision. Le fuseau sera également retiré du SCOT de la boucle du Rhône en Dauphiné en cours de révision.	Continuer à arroser la victoire !	Se soigner le foie ☺
		E34) Accompagner l'implantation et les mesures compensatoires de la Ligne à Grand Vitesse Lyon-Turin si elle devait être réalisée.	Mise en place de mesures compensatoires effectives, suffisantes et pertinentes.	PIG ligne voyageur	PIG ligne voyageur abandonnée. Fuseau retiré des PLU en cours (notamment St Savin). Déclaration d'Utilité Publique (DUP) prise pour la ligne mixte Lyon-Turin. Recours FNE/FRAPNA en conseil d'Etat en cours. Annonce de l'Etat que ce projet n'est pas prioritaire et ne sera pas réalisé avant 30 ans.	Néant.	A suivre.
		E35) Participer au débat public, au choix du fuseau et accompagner le projet de gazoduc de l'arc lyonnais.	Préservation des espèces et des milieux sensibles.		Participation au débat public.	Projet abandonné par la commission à l'énergie.	A suivre le projet peut ressortir.
		E36) S'opposer à la mise en place d'une écluse à Brégnier-Cordon favorisant le développement de la navigation motorisée sur le Rhône.	Abandon du projet.	2 écluses réalisées (Belley et Seyssel) et 2 en projets (Brégnier-Cordon et Sault-Brénaz)	Participé à une réunion de concertation pour l'étude préalable à l'incidence Natura 2000 du projet d'écluse de Brégnier-Cordon. Sensibilisation des élus	Participé à la réunion de restitution de l'étude préalable à l'incidence Natura 2000 du projet d'écluse de Brégnier-Cordon.	Poursuivre l'information des acteurs et proposer des alternatives.

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi

Enjeux de protection de la nature.	Objectifs à long terme souhaités par Lo Parvi.	Actions à réaliser durant la période 2013-2017 pour contribuer à atteindre les objectifs souhaités par Lo Parvi.	Indicateurs de résultats pour évaluer les actions.	Existant au 31/12/2012	Actions réalisées en 2013	Actions réalisées en 2014	Actions à réaliser en 2015
					locaux aux coûts et problèmes de l'écluse et de l'utilisation de la rente de Rhône.	Sensibilisation des élus locaux aux coûts et problèmes de l'écluse et de l'utilisation de la rente de Rhône. Etude lancée officiellement, transmission de données faune flore de Lo Parvi.	
		E37) Obtenir l'équipement des lignes très haute tension et de lignes basses tensions avec des dispositifs anticollision pour les oiseaux.	Equipement de 5 sites sensibles.	Ligne de la RNR de Mépieu équipée	Prise de contact avec ERDF (avec Natura 2000 et Conseil Général) mais suite à des mutations dispositif à reprendre.	Négociations avec ERDF non reprises. ERDF a en parallèle signé une convention avec la LPO et le Conseil général de l'Isère.	Relancer ERDF sur la partie Isle Crémieu.
		E38) Accompagner la mise en place de la véloroute (ViaRhôna) sur les Communautés de Communes du Pays des Couleurs (CCPC) et de l'Isle Crémieu (CCIC).	Obtention d'un tracé et d'un entretien non pénalisant pour l'environnement.		Travail réalisé avec la CCPC, itinéraire arrêté, étude d'impact finalisée, mesures compensatoires espèces et zones humides trouvées.	Aide de la CCPC pour finaliser son dossier. Enquête publique réalisée en automne 2014. Appel d'offres entreprises lancé pour la réalisation.	Poursuivre accompagnement de la CCPC jusqu'à la réalisation de l'ouvrage et des mesures compensatoires.
		E39) Maintenir une veille et accompagner les projets de déviations de villages (Aoste, Chamagnieu, Flosailles, etc.).	Préservation des espèces et des milieux sensibles.		Travail sur les mesures compensatoires de la déviation d'Aoste avec la communauté de communes des vallons du Guiers. Déviation de Chamagnieu abandonnée. Etude de la déviation de Flosailles en cours.	Travail sur les mesures compensatoires de la déviation d'Aoste avec la communauté de communes des vallons du Guiers. Etude de la déviation de Flosailles en cours.	Poursuivre
		E40) Terminer l'équipement des passages à faune de l'étang de Marsa.	Passages fonctionnels.		Equipements réalisés par le Conseil général de l'Isère fin 2013.	Passage fonctionnel pour les batraciens.	Vérifier la fonctionnalité des passages.

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi

Enjeux de protection de la nature.	Objectifs à long terme souhaités par Lo Parvi.	Actions à réaliser durant la période 2013-2017 pour contribuer à atteindre les objectifs souhaités par Lo Parvi.	Indicateurs de résultats pour évaluer les actions.	Existant au 31/12/2012	Actions réalisées en 2013	Actions réalisées en 2014	Actions à réaliser en 2015
		E41) Obtenir l'équipement d'un passage à faune sur la route départementale 1075 à hauteur d'Arandon/Sival vers la Save.	Passage fonctionnel.		Equipement prévu dans le cadre de la ViaRhôna.	Equipement prévu dans le cadre de la ViaRhôna validé par enquête publique.	Réalisation du passage.
		E42) Maintenir une veille afin de prévoir des passages « à sec » pour la faune sous les ponts enjambant les cours d'eau du Nord Isère (Bièvre, Save, Huert, Furon, Girondan, etc.) lors de leur rénovation.	90 % des ponts rénovés équipés.		Prévu un passage à faune sous pont de la départementale 244 a au niveau des étangs de Passins	Etude de faisabilité de l'ouvrage réalisée. Enquête publique réalisée.	Réaliser l'aménagement sous la RD 244 a. Poursuivre veille pour les autres ponts.
-Pollution des sols, -pollution de l'air, -pollution de l'eau, -pollution des écosystèmes.	F) Maintenir une veille contre les pollutions des écosystèmes.	F43) Promouvoir la diminution du volume des déchets verts et le compostage (notamment avec le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères –SICTOM- de Morestel).	Utilisation du broyeur de Lo Parvi 100 heures/an, acquisition de broyeurs par les collectivités.		Broyeur utilisé 149 heures en 2013 dans 62 jardins. Partenariat poursuivi avec le SICTOM en 2013	Broyeur utilisé 209 heures en 2014 dans 90 jardins. Partenariat poursuivi avec le SICTOM en 2014. Le SICTOM de Morestel s'est équipé d'un broyeur pour les communes.	Poursuivre
		F44) Lutter contre les décharges sauvages (ordures ménagères et déchets toxiques).	Disparition des décharges sauvages.		Gros travail de la commission veille écologique qui a repéré et dénoncé 22 décharges sauvages sur : Courtenay (2) Granieu (1) Les Abrets (3) Les Avenières (1) Charrette (1) Passins (1) Parmilieu (5) Romagnieu (1) Saint Chef (1) Saint Savin (1)	Gros travail de la commission veille écologique qui a repéré et dénoncé 18 décharges sauvages sur : Aoste (1) Arandon (1) Corbelin (1) Courtenay (1) Dolomieu (1) Fitialieu (1) La Balme les grottes (1) Les Abrets (1)	Poursuivre

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi

Enjeux de protection de la nature.	Objectifs à long terme souhaités par Lo Parvi.	Actions à réaliser durant la période 2013-2017 pour contribuer à atteindre les objectifs souhaités par Lo Parvi.	Indicateurs de résultats pour évaluer les actions.	Existant au 31/12/2012	Actions réalisées en 2013	Actions réalisées en 2014	Actions à réaliser en 2015
					Trept (2) Vézeronce-Curtin (1) Vignieu (1) Villemoirieu (1)	Leyrieu (3) St Ondras (1) Trept (2) Verna (2) Veyrin-Thuellin (1) Vézeronce-Curtin (1) Plusieurs dossiers ne sont pas encore réglés.	
		F45) Lutter contre l'abandon des déchets toxiques (plaques d'amiante des hangars, polychlorobiphényles (PCB) des transformateurs à pyralène, plomb des stands de tir, fûts toxiques, pneus, véhicules hors d'usage, etc.) dans la nature et accompagner l'implantation de centres de récupération, de tri et de stockages de déchets ultimes.	Disparition des décharges sauvages et mise en place de filières spécialisées.		Intervention auprès du SMABB pour localiser les anciens dépôts de PCB le long de la Bourbre. Participation aux CLIS de la décharge autorisée de Cessieu et de l'incinérateur de Bourgoin-Jallieu. Intervention auprès de la mairie de Cessieu pour dépôt illégal plaques d'amiante. Plusieurs interventions auprès de la DREAL et des mairies concernant des stocks de VHU (Chimilin, les Eparres, Brangues)	Participation aux CLIS de la décharge autorisée de Cessieu et de l'incinérateur de Bourgoin-Jallieu. Signalement déversement de PCB à St Clair de la Tour. Bidons d'acide déversés à Corbelin. Problèmes de VHU à Corbelin, Fitolieu. Demande au SICTOM d'organiser filière de récupération des plaques d'amante. Participation à l'enquête publique de MTB recyclage à Trept.	Poursuivre veille écologique
		F46) Lutter contre l'utilisation des mâchefers dans la filière Bâtiments et Travaux Publics (BTP).	Modification de la réglementation.		Un site repéré en 2013 sur ZAC de Saint Chef, relais pris par APIE et juriste FRAPNA en collaboration avec la communauté de communes des Balmes dauphinoise (CCBD).	La DREAL autorise utilisation du Mâchefer sur ST Chef...Réglementation confirme possibilité utilisation sur plateforme et sous couche routière. APIE et FNE suivent le dossier.	Poursuivre veille écologique

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi

Enjeux de protection de la nature.	Objectifs à long terme souhaités par Lo Parvi.	Actions à réaliser durant la période 2013-2017 pour contribuer à atteindre les objectifs souhaités par Lo Parvi.	Indicateurs de résultats pour évaluer les actions.	Existant au 31/12/2012	Actions réalisées en 2013	Actions réalisées en 2014	Actions à réaliser en 2015
		F47) Tenir à jour la carte des anciennes décharges du Nord-Isère et la faire connaître.	Carte à jour et utilisée dans les documents d'urbanisme.	Carte des anciennes décharges	Carte mise à jour dans l'année.	Signalement présence anciennes décharges à Arandon et au Passage.	Envoyer systématiquement aux communes dont le PLU est en cours un « porter à connaissance » de Lo Parvi intégrant la carte des décharges.
		F48) Relayer la campagne d'information de la FRAPNA sur la pollution lumineuse auprès des collectivités territoriales.	Diminution de la pollution lumineuse.		Un article envoyé aux mairies pour insérer dans leurs journaux municipaux. Article paru également dans la circulaire de Lo Parvi. Un article paru dans le Dauphiné Libéré suite à la parution du décret sur l'éclairage nocturne des entreprises et magasins. Nouvelle plaquette Frapna donnée à la communauté de communes du pays des couleurs (CCPC) qui a pris la compétence éclairage public et a embauché un salarié à cet effet. La commune de Montcarra procède depuis l'été 2013 à l'extinction de l'éclairage entre minuit et 6 heures du matin.	Plaquettes Frapna distribuées sur stands de Lo Parvi. Une sortie Lo Parvi pour le « jour de la nuit ». Assistance à la création d'un outil pédagogique sur la nuit réalisé par le RENE FRAPNA 38.	Poursuivre. Outil pédagogique créé.
		F49) Inciter les communes à réglementer la pratique des engins de loisirs motorisés.	Un arrêté par commune.		Préparation d'arrêtés sur les communes de St Sorlin de Morestel, Trept et Dizimieu. Une action de police de l'environnement conjointe avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) réalisée	L'ONCFS a verbalisé quelques contrevenants. Chemin d'accès ENS carrière de Lemps de Dizimieu fermé aux véhicules à moteur. Chemin d'accès ouest marais de l'Ambossu	poursuivre

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi

Enjeux de protection de la nature.	Objectifs à long terme souhaités par Lo Parvi.	Actions à réaliser durant la période 2013-2017 pour contribuer à atteindre les objectifs souhaités par Lo Parvi.	Indicateurs de résultats pour évaluer les actions.	Existant au 31/12/2012	Actions réalisées en 2013	Actions réalisées en 2014	Actions à réaliser en 2015
					sur Siccieu. Le CGI a remplacé plusieurs panneaux réglementaires sur Siccieu et Optevoz. Véhicules de loisirs motorisés (y compris véhicules nautiques) interdits dans la nouvelle réserve naturelle du Haut Rhône français.	fermé aux véhicules à moteur.	
		F50) Maintenir une veille écologique sur le territoire et participer au réseau veille écologique de la FRAPNA.	Nombre de réunions de veille écologique.		11 réunions de la commission veille écologique de Lo Parvi. Une réunion conjointe avec les salariés Frapna (réseau veille éco et juriste).	11 réunions de la commission veille écologique de Lo Parvi. Une réunion conjointe avec les salariés Frapna (réseau veille éco et juriste). 2 formations (déchets et utilisation du site internet du REVE)	poursuivre
		F51) Participer à la Mission Inter-service de l'Environnement (MISEN) de la préfecture.	Nombre de réunions.		1 réunion annuelle. Depuis 2013 un seul membre des réserves (RNR du Drac) représente toutes les réserves pour le bilan. Participation à l'action mutualisée police avec l'ONCFS. Participation au groupe « police » régional du réseau des réserves de Rhône-Alpes.	Participation à l'action mutualisée police avec l'ONCFS. Participation au groupe « police » régional du réseau des réserves de Rhône-Alpes.	poursuivre
-Biodiversité, -fonctionnalité.	G) Promouvoir une gestion forestière favorable à la biodiversité.	G52) Développer sur le terrain les bonnes pratiques forestières (maintien du bois mort sur pied et au sol, arbres à cavités, îlots de vieillissement, îlots de	5 % de la surface des forêts en libre évolution. 1 écho/presse an	Etude écologique des forêts de l'Isle Crémieu 19 000 ha cartographiés	Rencontre de quelques communes (St Baudille de la Tour, Passins) pour améliorer la gestion des boisements communaux. Mise en place du plan de gestion forestier et des	Mise en place du plan de gestion forestier et des îlots de senescence dans le bois de Champdieu dans la RNR des étangs de Mépieu.	Réaliser plan de gestion du domaine de la Laurentière, essentiellement boisé (50 ha) et du lac de Save. Obtenir mesures

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi

Enjeux de protection de la nature.	Objectifs à long terme souhaités par Lo Parvi.	Actions à réaliser durant la période 2013-2017 pour contribuer à atteindre les objectifs souhaités par Lo Parvi.	Indicateurs de résultats pour évaluer les actions.	Existant au 31/12/2012	Actions réalisées en 2013	Actions réalisées en 2014	Actions à réaliser en 2015
		senescence, protection des sols, pas de coupe à blanc, pas de feu, etc.).			ilots de senescence dans la RNR des étangs de Mépieu. Maintien des îlots de senescence sur plusieurs ENS (étangs de Passins, étang de Lempis, méandre du Saugey). Achat par le Conseil Général du domaine de la Laurentière, essentiellement boisé (50 ha). Mise en place de la charte Natura 2000 avec des actions forestières spécifiques.	Travail avec l'ONF pour réaliser le plan d'aménagement de la forêt de Creys-Mépieu. Maintien des îlots de senescence sur plusieurs ENS (étangs de Passins, étang de Lempis, méandre du Saugey). Obtention de mesures compensatoires « boisées » (ilots de senescence et vieillissements) pour carrière de Passins (Perrin) et carrière d'Arandon (Favier). Réalisation de relevés forestiers sur la Laurentière pour le futur plan de gestion.	compensatoires boisées pour carrière d'Arandon (Perrin). Mettre en place chantier de débardage à cheval sur la RNR de Mépieu
		G53) Promouvoir la conversion des boisements en futaie/taillis sous futaie et l'utilisation du bois d'œuvre.	5 % convertie en futaie et taillis sous futaie.	Etude écologique des forêts de l'Isle Crémieu	Rencontre de quelques communes (St Baudille de la Tour, Passins) pour améliorer la gestion des boisements communaux.	Mise en place du plan de gestion forestière dans la RNR des étangs de Mépieu. Travail avec expert forestier Jean-Loup Bugnot pour plan de gestion forêt privée à Siccieu (Pesanti- étang de Ry)	Obtenir mesures compensatoires boisées pour carrière d'Arandon (Perrin) avec gestion en TSF des boisements communaux (via ONF).
		G54) Lutter contre l'enrésinement des parcelles et limiter les plantations de peupliers.	Surfaces de plantations de peupliers et conifères constantes par rapport à l'inventaire forestier de 2012.	Etude écologique des forêts de l'Isle Crémieu	Décret de la RN du Haut Rhône français interdisant les nouvelles plantations de peupliers.	Proposition plan de gestion du marais de Sermérieu de limiter la plantation de peupliers. Participation au règlement de semis et	

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi

Enjeux de protection de la nature.	Objectifs à long terme souhaités par Lo Parvi.	Actions à réaliser durant la période 2013-2017 pour contribuer à atteindre les objectifs souhaités par Lo Parvi.	Indicateurs de résultats pour évaluer les actions.	Existant au 31/12/2012	Actions réalisées en 2013	Actions réalisées en 2014	Actions à réaliser en 2015
						boisements des Avenières ; limiter plantation de peupliers, interdire plantations de conifères.	
-Biodiversité, -lutte contre les pollutions, -trame verte, -éco-responsabilité individuelle.	H) Favoriser une gestion raisonnée des jardins et espaces verts.	H55) Promouvoir la gestion « raisonnée » (selon le concept développé par l'association botanique Gentiana) des espaces verts urbains.	5 communes à zéro pesticide.		Création d'un groupe de travail thématique à Lo Parvi. Participation à une formation.	Lo Parvi est intervenu aux côtés de la CCIC pour conseiller la mairie de Frontonas sur la gestion différenciée d'un espace vert communal.	
		H56) Promouvoir la fauche tardive des bords de route et chemins (abandon des désherbants chimiques).	1 communauté de communes qui ait mis en place une gestion extensive des bords de voirie.	Une seule communauté de communes (La communauté de commune de l'Isle Crémieu) a la compétence voiries et a mis en place une gestion extensive des bords de route.	Conseils à la CCIC sur la gestion des espèces introduites envahissantes.	La CCIC a signé la charte de non utilisation de pesticides et a réalisé un suivi des espèces végétales exotiques envahissantes.	Réaliser une formation pour le personnel communal des trois communautés de communes sur la gestion des espèces introduites envahissantes.
		H57) Développer la plantation de haies d'essences locales (poursuivre l'action avec la Communauté de Communes du Pays des Couleurs (CCPC) et la mettre en place avec d'autres communautés de communes).	100 personnes qui aient planté une haie dans le territoire de la CCPC et une autre communauté de communes qui se lance dans l'opération.	Action CCPC lancée en 2012 (21 plantations).	En 2012/2013 16 plantations de haies sur la CCPC. Convention signée entre la CCPC et le Conseil Général pour augmenter l'aide à la plantation. Partenariat également avec la Fédération des chasseurs de l'Isère pour inciter les ACCA à planter des haies. La communauté de communes des vallons de la Tour a lancé en partenariat avec le Conseil général une action haies	En 2013/2014, 53 plantations de haies sur la CCPC. 50 plantations de haies sur la CCVT	Poursuivre

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi

Enjeux de protection de la nature.	Objectifs à long terme souhaités par Lo Parvi.	Actions à réaliser durant la période 2013-2017 pour contribuer à atteindre les objectifs souhaités par Lo Parvi.	Indicateurs de résultats pour évaluer les actions.	Existant au 31/12/2012	Actions réalisées en 2013	Actions réalisées en 2014	Actions à réaliser en 2015
					fin 2013.		
		H58) Promouvoir le concept de « refuges » pour la faune et la flore sauvage dans les jardins (type refuges de la Ligue pour la Protection des Oiseaux -LPO).	20 refuges créés.		Pas d'action engagée.	Constitution d'un groupe de travail autour de la fiche H58, création d'un PowerPoint de présentation d'un exemple de réalisation	visite de 2 réalisations existante au printemps, création d'un document pour accompagnement création de refuges pour la faune et la flore, trouver des gens intéressés pour mettre en place des refuges, mie en place d'ateliers de réalisation
		H59) Promouvoir le jardinage biologique (compostage, économie d'eau, etc.).	2 échos presse/an.		1 sortie réalisée dans le cadre du programme de sorties de Lo Parvi.	1 Article dans la circulaire + 1 sortie	Prendre contact avec expériences existantes (Optevoz, Veyrin-Thuellin)) + comment ce genre d'expérience peut être relayé
		H60) Promouvoir le broyage des végétaux et l'utilisation du Bois Raméal Fragmenté (BRF) et du mulch.	Utilisation du broyeur de Lo Parvi 100 heures/an, acquisition de broyeurs par les collectivités.		Broyeur utilisé 149 heures en 2013 dans 62 jardins. Partenariat poursuivi avec le SICTOM en 2013	Broyeur utilisé 209 heures en 2014 dans 90 jardins. Partenariat poursuivi avec le SICTOM en 2014. Du BRF a été utilisé pour pailler la haie le long du cheminement doux de la RNR de Mépieu.	Poursuivre avec le SICTOM de Morestel
		H61) Développer la création de mares dans les écoles, les communes et chez les particuliers.	10 mares créées.	Plusieurs mares créées (St Jean de Soudain, la Chapelle de la Tour, Sermérieu, Trept, etc.)	Création d' 1 mare chez particulier à Passins et 1 autre à Soleymieu.	Création d'une mare à la Laurentière et d'une mare sur la RNR de Mépieu. Création d'une mare à Hière sur Amby (mesure compensatoire CCIC carrefour). Création d'une mare à St André	Création de 3 mares à Dizimieu (mesures compensatoires lagunage). Création d'une mare à Morestel (ViaRhona)

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi

Enjeux de protection de la nature.	Objectifs à long terme souhaités par Lo Parvi.	Actions à réaliser durant la période 2013-2017 pour contribuer à atteindre les objectifs souhaités par Lo Parvi.	Indicateurs de résultats pour évaluer les actions.	Existant au 31/12/2012	Actions réalisées en 2013	Actions réalisées en 2014	Actions à réaliser en 2015
						le Gaz (mesure compensatoire ZH).	
		H62) Sensibiliser sur les espèces introduites envahissantes.	2 échos-presse ou animation/an.		Conseils à la CCIC sur la gestion des espèces introduites envahissantes.	La CCIC a réalisé un suivi des espèces végétales exotiques envahissantes. Lo Parvi a réalisé un bilan des espèces introduites envahissantes sur les ENS du lac clair et de Craquenot, des étangs de Passins et sur la RNR des étangs de Mépieu. Des informations ont été données aux mairies de Sermérieu et Veyrin-Thuellin sur l'ambrosie.	Réaliser une formation pour le personnel communal des trois com com sur la gestion des espèces introduites envahissantes.
		H63) Lutter contre les feux de jardin.	2 échos-presse/an.		Un communiqué de presse réalisé par la Préfecture de région sur ce thème et repris par de nombreuses municipalités.	Pas d'action engagée par Lo Parvi	
-Qualité de l'eau, -qualité des sols, -qualité de l'air, -protection de la biodiversité sauvage et domestique.	I) Participer au développement d'une agriculture respectueuse de la protection des sols et de la biodiversité.	I64) Promouvoir le développement de l'agriculture biologique.	15 exploitations agricoles biologiques sur l'Isle Crémieu.	10 exploitations	Pas d'action engagée par Lo Parvi, relais de l'information via l'association « Terres de Liens ».	Un article dans circulaire.	
		I65) Sensibiliser au maintien et au développement de l'agriculture à Haute Valeur Naturelle (maintien des haies, des bandes enherbées, des talus, des prairies, des	2 Echos-presse /an.		Stand au Comice agricole de Courtenay avec relais d'information sur la plantation de haies (conseil général et CCPC)	Participation à l'élaboration du Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) de l'Isle Crémieu porté par la CCIC. Participation à une formation de Terres	Suivre le PAEC

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi

Enjeux de protection de la nature.	Objectifs à long terme souhaités par Lo Parvi.	Actions à réaliser durant la période 2013-2017 pour contribuer à atteindre les objectifs souhaités par Lo Parvi.	Indicateurs de résultats pour évaluer les actions.	Existant au 31/12/2012	Actions réalisées en 2013	Actions réalisées en 2014	Actions à réaliser en 2015
		arbres isolés, etc.).				de Liens.	
		I66) Promouvoir le développement des circuits courts (Voisins de paniers, Associations Pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, vente directe, regroupement de producteurs, etc.).	1 écho/presse/an.		Un article dans la circulaire de Lo Parvi.	Un article dans la circulaire de Lo Parvi.	
		I67) Participer à la mise en place des Mesures Agroenvironnementales (Natura 2000 et captages d'eau potable).	100 contrats signés.		98 contrats signés dans le cadre des MAET Natura 2000 Isle Crémieu. 9 contrats signés (4 à Sermérieu et 5 à Bouvesse-Quirieu auprès de la chambre) dans le cadre de la protection des captages d'eau potable. 6 contrats signés dans le cadre de la MAET zones humides du marais de la Tour du Pin.	98 contrats signés dans le cadre des MAET Natura 2000 Isle Crémieu. 9 contrats signés (4 à Sermérieu et 5 à Bouvesse-Quirieu auprès de la chambre) dans le cadre de la protection des captages d'eau potable. 6 contrats signés dans le cadre de la MAET zones humides du marais de la Tour du Pin. Participation à l'élaboration du Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) de l'Isle Crémieu porté par la CCIC.	Suivre PAEC
		I68) Relayer l'information contre l'utilisation des Organismes Génétiquement Modifiés	1 écho presse/an.		Un article paru dans la circulaire.	Néant	

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi

Enjeux de protection de la nature.	Objectifs à long terme souhaités par Lo Parvi.	Actions à réaliser durant la période 2013-2017 pour contribuer à atteindre les objectifs souhaités par Lo Parvi.	Indicateurs de résultats pour évaluer les actions.	Existant au 31/12/2012	Actions réalisées en 2013	Actions réalisées en 2014	Actions à réaliser en 2015
		(OGM).					
-Gaspillage des ressources naturelles, -pollutions, -fragmentation de l'espace, -biodiversité.	J) Inciter aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables respectueuses des milieux naturels.	J69) Promouvoir les économies d'énergie.	1 écho-presse/animation par an.		Pas d'action engagée.	Pas d'action engagée.	Voir agence de mobilité et Ageden
		J70) Participer à la lutte contre l'exploitation des gaz de schistes.	Pas d'exploitation en Isle Crémieu.		Relais de l'information des manifestations auprès du CA et des adhérents.	Relais de l'information des manifestations auprès du CA et des adhérents.	
		J71) Lutter contre l'installation de grands parcs éoliens, surveiller et accompagner les projets éoliens de petites dimensions (mâts entre 12 et 50 mètres de hauteur).	Pas de grands parcs éoliens. 100 % des petits projets accompagnés.	Schéma régional éolien.	Pas de projet d'éoliennes connu.	Pas de projet d'éoliennes connu.	
		J72) Assurer une veille sur le fonctionnement des barrages hydroélectriques du Rhône (chasses, débit réservé, aménagements connexes, gestion des ouvrages, etc.).	Débits respectés, de l'eau de qualité, gestion des sédiments permettant un transit régulier.		Veille, action avec la Frapna pour obtenir une modification des chasses du Rhône.	Participation à la réunion de préparation des prochaines chasses du Rhône (2016). Intervention avec la Frapna pour propositions de modifications de protocole.	
		J73) Participer au débat public, au choix du fuseau et accompagner le projet de gazoduc de l'arc lyonnais.	Tracé le moins impactant possible.		Participation à deux réunions du débat public.	Projet abandonné par la commission nationale de l'énergie	
		J74) Promouvoir l'utilisation du bois énergie dans des conditions satisfaisantes pour la biodiversité (taille des coupes, durée de rotation, maintien de	1 écho-presse/animation.		Pas d'action réalisée.	Pas d'action réalisée.	

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi

Enjeux de protection de la nature.	Objectifs à long terme souhaités par Lo Parvi.	Actions à réaliser durant la période 2013-2017 pour contribuer à atteindre les objectifs souhaités par Lo Parvi.	Indicateurs de résultats pour évaluer les actions.	Existant au 31/12/2012	Actions réalisées en 2013	Actions réalisées en 2014	Actions à réaliser en 2015
		rémanents au sol, etc.).					
		J75) Lutter contre l'implantation de centrales solaires dans les espaces agricoles et naturels et promouvoir leur installation sur les toitures et parkings.	Pas de centrales solaires en dehors des toitures et parkings.		Pas de projet connu.	Pas de projet connu.	
		J76) Prendre en compte les économies d'énergie et la mise en place des énergies renouvelables dans les PLU.	5 communes engagées dans des projets d'énergies renouvelables.	Chauffage école de Courtenay avec bois déchiqueté Montalieu-Vercieu	Néant	Projet d'usine de méthanisation à Aoste (valorisation déchets usine Jambons Aoste + déchets agricoles) Projet usine de méthanisation à Anthon en enquête publique.	

Volet protection de la nature du Projet associatif de Lo Parvi

Bilan synthétique 2014

Le volet « protection » du projet associatif de Lo Parvi a été présenté lors de l'Assemblée Générale de 2013. Il comporte 10 objectifs et 76 actions définis pour 5 années (de 2013 jusqu'à 2017). Vous trouverez ci-dessous un résumé des actions réalisées en 2014 en fonction des grands objectifs.

A) Agir pour la conservation des espèces patrimoniales.

Statut des espèces :

Lo Parvi a transmis ses données de reptiles et d'amphibiens à la LPO pour réaliser l'atlas herpétologique de Rhône-Alpes et actualiser les listes rouges. Les inventaires des coléoptères, des lépidoptères et des chiroptères de la Laurentière ont permis de découvrir des espèces forestières très rares qui devront être pris en compte dans le plan de gestion à venir. Les inventaires malacologique sur 3 ENS de l'Isle Crémieu (Lemps, Bas, Marsa) ont permis de préciser la répartition de trois espèces très rares dont 2 sont visées par l'annexe 2 de la directive Habitats, faune et flore. L'inventaire des lépidoptères dans la RNR des étangs de Mépieu a permis de trouver de nouvelles espèces patrimoniales (dont une nouvelle espèce pour Rhône-Alpes).

Réseau de conservation de la flore :

Lo Parvi a continué le suivi de l'orcanette des sables à St Romain/Verna avec le Conservatoire Botanique Alpin (renforcement de populations). La gestion du site à Iberis de Timeroy se poursuit à Crémieu.

Rainette verte :

Une partie des réaménagements écologiques pour la rainette verte a été réalisée sur les carrières de Courtenay. Des préconisations pour des réaménagements favorables à la rainette verte ont été proposées sur des carrières à Arandon, Courtenay et St Victor de Morestel ainsi que sur de nouvelles mares à créer à Parmilieu (mesure compensatoire lagunage).

Plusieurs suivis de populations ont été effectués sur la RNR Mépieu et des ENS (St Savin, Lemps, Craquenot, etc.)

Espèces emblématiques :

La diffusion des plaquettes de Lo Parvi s'est poursuivie, une réédition de la plaquette batraciens a été nécessaire.

Une communication sur le castor a été réalisée lors du comité de pilotage de l'ENS du lac de Save et étangs de Passins (film et poésie !)

Cistude :

Une étude de la population du marais de Serrières de Briord (01) a été réalisée en partenariat avec le CEN Rhône-Alpes. Des solariums artificiels ont été installés aux étangs de Passins et à l'étang de Gôle. Lo Parvi a encadré avec Stéphanie Thienpont la formation à la capture de cistudes pour des permanents de différentes structures dans le cadre du Plan National d'Actions. Lo Parvi a participé aux réunions du réseau Cistude (PNA et PRA).

Un bilan des connaissances acquises sur l'étang de Lemps a été présenté lors du séminaire de la commission scientifique de Réserves Naturelles de France (RNF).

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi

Des préconisations pour des réaménagements de carrières favorables à la cistude ont été proposées à Arandon.

Ecrevisse à pieds blancs :

Prospections et découvertes de petites populations sur des affluents du Catelan.

Participation à la réalisation du plan de gestion de l'ENS de St Sorlin et de l'ENS de la Chapelle de la Tour (extension aux ruisseaux hébergeant l'écrevisse à pieds blancs).

Chauves-souris :

Les colonies de reproduction connues autour de la RNR des étangs de Mépieu ont été contrôlées. Des nichoirs à chiroptères ont été réalisés dans l'ancien bâtiment Vicat situé dans la carrière à proximité de la RNR de Mépieu. Une étude sur la Laurentière a permis de localiser 3 gîtes (dont un dans un hangar) de chauves-souris.

Centre des soins pour animaux sauvages :

Plusieurs animaux blessés ont été transportés auprès du centre de soins « le Tichodrome »

B) Augmenter la surface des espaces naturels protégés dans l'Isle Crémieu et contribuer à leur gestion.

Réserve Naturelle du Haut Rhône :

Le comité consultatif a été créé par arrêté préfectoral et s'est réuni en décembre 2014. Lo Parvi en est membre. Lo Parvi s'est rapproché du Syndicat du Haut Rhône (SHR) pour l'aider à candidater à la gestion de la RN.

Compléter le réseau d'Espaces Naturels Sensibles :

L'ENS du marais de la Tour du Pin a été labellisé par le Conseil général. Plusieurs préparations de nouveaux ENS sont en cours et devraient aboutir en 2015.

Mise en place d'un ENS sur les paléo-méandres du Bouchage/Les Avenières :

Travail réalisé avec le Syndicat du Haut Rhône (SHR) sur la gestion de parcelles (ACCA + commune du Bouchage et des Avenières) situées dans les paléoméandres de l'Huert dans le cadre d'un contrat biodiversité du Haut Rhône avec la Région et différents partenaires.

Animation des sites ENS locaux auprès des collectivités locales :

Accompagnement de la réalisation des notices de gestion de la carrière de Lemps et de St Sorlin de Morestel. Participation à la réalisation du plan de gestion de l'ENS des fontaines à la Chapelle de la Tour, du marais de la Besseye (St Romain-Villemoirieu), de la tourbière de Tignieu-Jamezyieu. Participation au comité de pilotage des différents ENS actifs et suivi de plusieurs actions de gestion.

Réserve biologique forestière sur la forêt domaniale de Moréans :

Un contact a été pris avec la personne en charge des réserves biologiques forestières à l'ONF Isère. Le projet est abandonné car la surface est trop faible pour que l'ONF puisse porter une réserve biologique forestière. Le plan d'aménagement de la forêt de Moréans a été revu pour intégrer plus d'actions pour la biodiversité (ilot de senescence, ilot de vieillissement, amélioration du taillis vers un taillis sous futaie).

ENS départemental du lac de Save :

L'acquisition du lac de Save a été réalisée par le Conseil général en début d'année 2014. Plusieurs conventions et acquisitions sont en cours et prévues dans le cadre de l'extension du site.

Un salarié de Lo Parvi est installé sur place dans un des bâtiments ainsi que deux stagiaires 6 mois par an. Gestion effective des étangs de Passins suivant le plan de gestion, état initial en cours du Lac de Save, du marais de Peysse et de la Laurentière (faune, flore, milieux, hydrogéologie). Etude de l'état écologique de la forêt Laurentière par commission forêt.

ENS départemental de l'étang de Lemps :

Gestion effectuée suivant le programme du plan de gestion. Les nouveaux référents Lo Parvi sur le site sont Christel Platel (salariée) et Alain Ferrié (bénévole membre du CA).

Agriculture à Haute Valeur Naturelle :

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi

Poursuite de la gestion des prairies sur l'étang de Lemps avec un agriculteur bio et local. Poursuite du maintien des prairies sur la RNR des étangs de Mépieu avec 2 agriculteurs locaux. Mise en place d'un pâturage avec un agriculteur local sur l'ENS étangs de Passins et sur le lac de Save. Poursuite du pâturage sur l'ENS des communaux de Trept avec agriculteur local.

Site Natura 2000 :

Sensibilisation de certaines communes à Natura 2000 à travers le projet agro-environnemental et climatique (PAEC).

Réserve Naturelle Régionale (RNR) des étangs de Mépieu :

Deuxième année du 3^{ème} plan de gestion réalisée conformément au programme. Contacts pris avec des propriétaires pour envisager une gestion conservatoire sur leurs parcelles en périphérie de la réserve.

Réseaux de gestionnaires :

Participation au congrès et AG de RNF + commission scientifique (8 jours). Participation aux groupes régionaux de RNF ; commission police de la nature, gestion et scientifique (3 jours)

Participation au comité de pilotage du pôle régional gestion piloté par le CEN Rhône-Alpes.

Participation à la commission technique et scientifique d'examen des plans de gestion des ENS du département de l'Isère.

ZNIEFF :

Récolte des données naturalistes dans la base de données de Lo Parvi en vue de la révision à venir.

C) Participer à la protection et à la gestion de l'eau et des zones humides.

Contrat de rivière sur les affluents du haut Rhône :

Prise de compétences des communautés de communes (CCPC et CCIC) réalisées en début d'année 2014. Travail partenarial avec la CCPC, le syndicat des marais de Morestel, le syndicat des marais de Bourgoin et le SHR pour la gestion des cours d'eau et fossés. Mise en place d'une action de gestion des embâcles sous les ouvrages routiers avec la CCPC et l'ONF (chantiers Prodepare).

Diagnostic écologique des affluents du Catelan :

Prospection de terrain terminée, 60 km sur 4 affluents: le ruisseau de l'Enfer, le ruisseau de Chaligneu, le ruisseau de Saint Marcel-Bel-Accueil, le ruisseau de Saint Savin et ses affluents (le tiers restant).

Mise en place de plans de gestion de zones humides avec le SMABB:

L'inventaire de terrain du marais d'Olouise (faune, flore, habitats) a été réalisé.

Mesures compensatoires zone humide :

Labellisation du site du marais de la Tour en ENS par le Conseil général. Prospection de terrain réalisé pour assurer le suivi des mesures compensatoires de la CCVT.

Travail avec la CCPC pour la mesure compensatoire « Zone Humide » de la ViaRhona, site trouvé sur Bouvesse-Quirieu (remise en eau d'un marais drainé).

Travail avec la CC des vallons du Guiers pour mesures compensatoires ZH d'Aoste (déviation + ZAC). Sites trouvés partiellement sur Aoste, d'autres en attente de validation par l'Etat.

Mesure compensatoire du syndicat des eaux Dolomieu Montcarra réalisé sur Sermérieu (dé-remblayage zone humide).

Aide de la CCBD à répondre à l'appel d'offre sur la préservation des zones humides (site du marais de Crucilleux et du Ver sur Vignieu-Saint Chef).

Aide du syndicat des eaux du plateau de Crémieu pour réalisation mesure compensatoire zone humide à Parmilieu (lagunage).

Captages d'Alimentation en Eau Potable :

Suivi des réunions de bilan annuel sur Sermérieu et Bouvesse-Quirieu.

Participation à la réunion annuelle sur la limitation de l'emploi des engrais et pesticides piloté par la Chambre d'Agriculture (opération Terre et Eau). Participation à l'élaboration du Projet Agro

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi

Environnemental et Climatique (PAEC) de l'Isle Crémieu (intégrant les captages eau potable, zones humides, ENS, corridors biologiques et Natura 2000) porté par la CCIC.

D) Limiter l'impact des carrières sur le patrimoine naturel et développer les réaménagements écologiques.

Commission Départementale Nature Paysages et Sites groupe carrières :

Participation active aux 3 réunions de la commission départementale des carrières.

Comités de suivi des carrières de l'Isle Crémieu :

Participation au suivi des carrières de : St Romain de Jalionas, Porcieu-Amblagnieu, Courtenay, Bouvesse-Quirieu et Creys-Mépieu.

Travail avec les carriers :

Travail avec la société Perrin pour les projets de carrières de Passins et d'Arandon (extension), travail avec la société Favier pour la carrière de Courtenay et l'extension de la carrière Arandon. Travail avec le bureau d'études « CEM » pour l'extension de la carrière d'Annoisin-Chatelans et l'extension de la carrière de Trept. Travail avec la société Val pour l'extension de la carrière St Victor de Morestel.

Réaménagements écologiques en cours sur la carrière du Peillard à St Romain de Jalionas, la carrière Morel à Vertrieu, la carrière Favier à Courtenay, la carrière Vicat à Creys-Mépieu et la carrière du marais de Boulieu à Courtenay.

Carrières illégales :

Carrières illégales découvertes à Porcieu-Amblagnieu, Bouvesse-Quirieu et Arandon, stoppées immédiatement. RV pris avec le carrier incriminé pour faire arrêter les infractions, signalement à la DREAL.

E) Lutter contre la fragmentation des paysages par les infrastructures linéaires et l'étalement urbain.

Gazoduc de l'arc lyonnais :

Le projet a été abandonné par la commission nationale de l'énergie.

Ecluse de Brégnier-Cordon :

Participation à la réunion de restitution de l'étude préalable à l'incidence Natura 2000 du projet d'écluse de Brégnier-Cordon.

Sensibilisation des élus locaux aux coûts et problèmes de l'écluse et de l'utilisation de la rente du Rhône.

Le dossier d'étude d'impacts a été lancé officiellement en fin d'année 2014 par la CNR. Lo Parvi a transmis ses données faune flore.

Equipements des lignes électriques :

Les négociations avec ERDF n'ont pas été reprises suite au changement d'interlocuteurs. ERDF a en parallèle signé une convention avec la LPO et le Conseil général de l'Isère.

Véloroute (ViaRhôna) :

Lo Parvi a aidé la CCPC à finaliser son dossier d'études d'impacts. L'enquête publique s'est déroulée en automne 2014. Un appel d'offres pour les entreprises de travaux publics a été lancé pour la réalisation de l'ouvrage à partir de 2015.

Déviations de villages :

Travail sur les mesures compensatoires de la déviation d'Aoste avec la communauté de communes des vallons du Guiers et le Conseil général. L'étude de faisabilité de la déviation de Flosailles se poursuit.

Passages à faune :

Le passage réalisé sur la RD vers l'ENS de l'étang de Marsa est fonctionnel pour les batraciens.

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi

Le passage à faune (notamment castor) sous la RD 1075 à hauteur des étangs de la Serre, prévu dans le cadre de la ViaRhôna, a été validé par l'enquête publique. Il devrait être réalisé en 2015.

L'étude de faisabilité de l'aménagement du seuil et du passage à faune sous le pont de la Save en aval des étangs de Passins a été réalisée. L'enquête publique a validé le projet qui devrait être réalisé en 2015 par le Conseil général.

F) Maintenir une veille contre les pollutions des écosystèmes.

Diminution du volume des déchets verts :

Le broyeur de Lo Parvi a été emprunté 99 fois pour 209 heures d'utilisation dans 90 jardins. Le partenariat s'est poursuivi avec le SICTOM de Morestel en 2014. Ce dernier s'est équipé d'un broyeur professionnel pour les communes.

Décharges sauvages :

La commission veille écologique a repéré et dénoncé 18 décharges sauvages sur : Aoste (1), Arandon (1), Corbelin (1), Courtenay (1), Dolomieu (1), Fitolieu (1), La Balme les grottes (1), Les Abrets (1), Leyrieu (3), St Ondras (1), Trept (2), Verna (2), Veyrin-Thuellin (1), Vézeronce-Curtin (1). Plusieurs dossiers ne sont pas encore réglés.

Déchets toxiques :

Participation aux commissions locales d'informations et de surveillance (CLIS) de la décharge autorisée de Cessieu et de l'incinérateur de Bourgoin-Jallieu.

Signalement d'un déversement de polluants (polychlorobiphényles) à St Clair de la Tour lors d'un vol de métaux dans un transformateur. Des bidons d'acide ont été déversés à Corbelin mais l'impact n'a pas pu être prouvé.

Des problèmes de véhicules hors d'usage (VHU) stockés de manière illégale à Corbelin et Fitolieu ont nécessité l'intervention de l'administration. Une filière de récupération des VHU à moindre coût semble se dessiner. Lo Parvi est intervenu auprès du SICTOM de Morestel afin d'organiser une filière de récupération des plaques d'amiante. Lo Parvi a participé à l'enquête publique de l'entreprise « MTB recyclage » à Trept.

Mâchefers :

La DREAL a autorisé utilisation du Mâchefer sur la ZAC de St Chef...La réglementation confirme la possibilité d'utilisation sur plateforme et sous couche routière. L'APIE et FNE suivent ce dossier.

Carte des anciennes décharges :

Lo Parvi a signalé dans des documents d'urbanismes la présence d'anciennes décharges à Arandon et au Passage.

Pollution lumineuse :

La plaquette de la Frapna est distribuée sur les stands de Lo Parvi. Une sortie sur les étoiles (et la pollution lumineuse) a été organisée par Lo Parvi avec l'aide d'une association spécialisée de Sermérieu dans le cadre de son programme de sorties annuelles. Nous avons participé (relecture) à la création d'un outil pédagogique sur la nuit réalisé par le RENE FRAPNA 38.

Engins de loisirs motorisés :

L'ONCFS a verbalisé quelques contrevenants sur l'Isle Crémieu.

Le chemin d'accès à l'ENS de l'ancienne carrière de Lemps de Dizimieu a été fermé aux véhicules à moteur. Le chemin d'accès ouest au marais de l'Ambossu a été fermé aux véhicules à moteur.

Veille écologique :

11 réunions de la commission veille écologique de Lo Parvi. Une réunion conjointe avec les salariés Frapna (réseau veille éco et juriste). 2 formations (déchets et utilisation du site internet du REVE)

Mission Inter service de l'Environnement :

Participation à l'action mutualisée police avec l'ONCFS. Participation au groupe « police » régional du réseau des réserves de Rhône-Alpes.

G) Promouvoir une gestion forestière favorable à la biodiversité.*Bonnes pratiques forestières :*

Mise en place du plan de gestion forestier et des îlots de senescence dans le bois de Champdieu (RNR des étangs de Mépieu).

Travail avec l'ONF pour réaliser le plan d'aménagement de la forêt de Creys-Mépieu. Maintien des îlots de senescence sur plusieurs ENS (étangs de Passins, étang de Lemps, méandre du Saugey).

Obtention de mesures compensatoires « boisées » (îlots de senescence et vieillissements) pour la carrière de Passins (Perrin) et la carrière d'Arandon (Favier).

Réalisation de relevés forestiers sur la Laurentière pour le futur plan de gestion.

Conversion des boisements :

Mise en place du plan de gestion forestier dans le bois de Champdieu (RNR des étangs de Mépieu) qui favorise le taillis sous futaie.

Lo Parvi a transmis ses informations à un expert forestier (Jean-Loup Bugnot) pour la réalisation du plan de gestion d'une forêt privée à Siccieu (Pesanti- étang de Ry)

Enrésinement et plantations de peupliers :

Proposition du plan de gestion du marais de Sermérieu de limiter la plantation de peupliers.

Lo Parvi a participé à la rédaction du règlement de semis et boisements des Avenières qui prévoit de limiter la plantation de peupliers sur certains secteurs sensibles et d'interdire la plantation de conifères.

H) Favoriser une gestion raisonnée des jardins et espaces verts.*Gestion « raisonnée » des espaces verts :*

Lo Parvi est intervenu aux côtés de la CCIC pour conseiller la mairie de Frontonas sur la gestion différenciée d'un espace vert communal.

Fauche tardive des bords de route et chemins :

La CCIC a signé la charte de non utilisation de pesticides et a réalisé un suivi des espèces végétales exotiques envahissantes.

Plantation de haies d'essences locales :

Durant l'hiver 2013/2014, 53 plantations de haies ont été effectuées dans le cadre de la mesure mise en place par la CCPC avec le soutien du Conseil général et 50 plantations de haies réalisées sur le territoire de la CCVT.

Refuges pour la faune et la flore sauvage dans les jardins :

Constitution d'un groupe de travail, création d'un PowerPoint de présentation d'un exemple de réalisation. *Jardinage biologique :*

1 Article a été rédigé dans la circulaire + 1 sortie a été prévue dans le programme des sorties annuelles de Lo Parvi.

Broyage des végétaux et BRF :

Le broyeur de Lo Parvi a été utilisé 209 heures en 2014 dans 90 jardins. Le partenariat poursuivi avec le SICTOM de Morestel en 2014. Du BRF a été utilisé pour pailler la haie le long du cheminement doux de la RNR de Mépieu.

Création de mares :

Création d'une mare à la Laurentière et d'une mare sur la RNR de Mépieu. Création d'une mare à Hières sur Amby (mesure compensatoire CCIC pour la création d'un carrefour giratoire). Création d'une mare à St André le Gaz (mesure compensatoire ZH).

Espèces introduites envahissantes :

La CCIC a réalisé un suivi des espèces végétales exotiques envahissantes en bord de route.

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi

Lo Parvi a réalisé un bilan des espèces introduites envahissantes sur les ENS du Lac Clair et des mares de Craquenot, des étangs de Passins et de la RNR des étangs de Mépieu. Des informations ont été données aux mairies de Sermérieu et Veyrin-Thuellin sur l'ambrosie.

I) Participer au développement d'une agriculture respectueuse de la protection des sols et de la biodiversité.

Agriculture biologique :

Un article paru dans la circulaire.

Agriculture à Haute Valeur Naturelle :

Participation à l'élaboration du Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) de l'Isle Crémieu porté par la CCIC.

Circuits courts :

Un article dans la circulaire de Lo Parvi.

Mesures Agro Environnementales :

98 contrats en cours dans le cadre des MAET Natura 2000 Isle Crémieu. 9 contrats en cours (4 à Sermérieu et 5 à Bouvesse-Quirieu) dans le cadre de la protection des captages d'eau potable. 6 contrats en cours dans le cadre de la MAET zones humides du marais de la Tour du Pin. Participation à l'élaboration du Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) de l'Isle Crémieu porté par la CCIC pour le nouveau dispositif devant prendre le relais des précédentes MAET.

J) Inciter aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables respectueuses des milieux naturels.

Gaz de schistes :

Relais de l'information des manifestations auprès du CA et des adhérents de Lo Parvi.

Barrages hydroélectriques du Rhône :

Participation à la réunion de préparation des prochaines chasses (sédiments fins coincés dans les ouvrages suisses principalement) du Rhône (2016). Intervention avec la Frapna pour proposer des modifications de protocole.

Gazoduc de l'arc lyonnais :

Ce projet a été abandonné (au moins de manière temporaire) par la commission nationale de l'énergie.

Projets utilisant des énergies renouvelables :

Un projet d'usine de méthanisation (valorisation déchets usine Jambons Aoste + déchets agricoles) est en cours d'élaboration à Aoste.

Un projet d'usine de méthanisation est arrivé en enquête publique en fin d'année 2014 sur la commune d'Anthon, il pose de nombreuses questions (dimensionnement, épandage, etc.).

Sigles utilisés :

ACCA : Association Communale de Chasse Agréée

AG : Assemblée Générale

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi

APIE : Association Porte de l'Isère Environnement

APPB : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

BRF : Bois Raméal Fragmenté

CA : Conseil d'Administration

CC : Communauté de Communes

CCBD : Communauté de Communes des Balmes Dauphinoises

CCIC : Communauté de Communes de l'Isle Crémieu

CCPC : Communauté de Communes du Pays des Couleurs

CCVT : Communauté de Communes des Vallons de la Tour

CEN : Conservatoire des Espaces Naturels

CLIS : Commission Locale d'Information et de Surveillance

CMR : Capture-Marquage-Recapture

CNR : Compagnie Nationale du Rhône

DREAL : Direction Régionale de L'Ecologie, de l'Aménagement et du Logement

ENS : Espace Naturel Sensible

ERDF : Electricité Régional De France

FNE : France Nature Environnement

FRAPNA : Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature

LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

MAET : Mesures Agri-Environnementales

ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

ONF : Office National des Forêts

PAEC : Projet Agro Environnemental et Climatique

PNA : Plan National d'Actions

PRA : Plan Régional d'Actions

RD : Route Départementale

REVE : Réseau Veille Ecologique

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi

RN : Réserve Naturelle

RNF : Réserves Naturelles de France

RNR : Réserve Naturelle Régionale

SHR : Syndicat du Haut Rhône

SICTOM : Syndicat Inter Communal de Traitement des Ordures Ménagères

SMABB : Syndicat Mixte d'Aménagement du bassin de la Bourbre

VHU : Véhicule Hors d'Usage

ZAC : Zone d'Aménagement Concerté

ZH : Zone Humide

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique